

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance du 2 décembre 2021

1. Le Conseil Académique a été informé :

- ☞ De la campagne d'emplois 2022 : personnels BIATSS

2. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- ☞ La campagne d'emplois 2022 : personnels enseignants et enseignants-chercheurs
- ☞ La politique d'accueil des étudiants assujettis aux droits d'inscription différenciés à compter de la rentrée 2022-2023

3. Le Conseil Académique a approuvé :

- ☞ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 10 juin 2021
- ☞ Sur proposition du Président, la prolongation du mandat du VPE jusqu'à l'élection d'un.e nouveau.e VPE

*A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique **Gouvernance – Conseil académique en formation plénière**.*

Fait à Avignon, le 3 décembre 2021



Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr